RECTO : DECLARATION

Modèle 8bis - Modèle interne à la commune de déclaration de départ pour l'étranger et d'enquête relative à ce départ effectif

L'Officier de l'état civil de la Ville/Commune de .....
a reçu la déclaration par laquelle le/la nommé :

Nom, prénom : .....
N.N. : .....

déclare :

- quitter effectivement sa résidence principale actuelle :

.....

- pour l'étranger à la date du :

.....

- Pays : .....
- Adresse (si déjà connue) : .....

ainsi que les personnes appartenant au même ménage ou certaines d'entre elles (nom, prénoms, numéro national)

Nom :.....Prénom :.....NN : .....

Nom :.....Prénom :.....NN : .....

Nom :.....Prénom :.....NN : .....

(Date)

Signature du déclarant

Signature de l'Officier de l'état civil ou de son délégué

Sceau de la Ville/Commune

N.B. : Toute personne qui fait une déclaration de départ pour l'étranger fait l'objet d'une enquête à sa dernière adresse pour constater le départ effectif de celle-ci conformément à l'article 7, §5, de l'arrêté royal du 16 juillet 1992 relatif aux registres de la population et au registre des étrangers.
Un certificat de radiation (modèle 8) est remis à l'intéressé lors de cette déclaration pour s'inscrire éventuellement à son poste consulaire Belge à l'étranger. Cependant, si l'enquête de résidence conclut que la personne n'a pas quitté sa dernière adresse, alors il y a lieu :
- de rectifier et mettre à jour les registres de la population ;
- d'avertir le Service Population du SPF Affaires étrangères : SPF Affaires étrangères – Service Population et Affaires électorales - Rue des Petits Carmes, 15 à 1000 BRUXELLES – e-mail : rrn@diplobel.fed.be.

VERSO : VERIFICATION

RAPPORT D'ENQUETE DE RESIDENCE – DEPART POUR L'ETRANGER

(article 7, §5, de l'arrêté royal du 16 juillet 1992 relatif aux registres de la population et au registre des étrangers)

Dates et heures précises des contrôles effectués avec mention de la présence ou de l'absence du ou des intéressés :

- ..... (Jour/mois/année) à.....(Heure/minutes)
- ..... (Jour/mois/année) à.....(Heure/minutes)
- ..... (Jour/mois/année) à.....(Heure/minutes)

Ces personnes ont-elles quitté effectivement l'adresse pour l'étranger ?

OUI NON (*)

Motifs précis et circonstanciés de la proposition de refus de la radiation pour l'étranger (constatations et autres éléments récoltés réfutant le départ pour l'étranger) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Total de personnes ayant réellement quitté l'adresse pour l'étranger :
.....

(Commune), le (date)
.....

L'inspecteur de proximité, (Nom, prénom et signature)
.....

(*) Biffer la mention inutile

Il est impératif que toutes les rubriques de ce rapport d'enquête soient dûment complétées !